

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE

COMMUNE DE LABEGUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 04 AVRIL 2023

L'An deux mille vingt-trois, le mardi 04 avril à 18 heures 30 minutes, dans le lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni en session ordinaire, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur PONTHER Jean-Yves, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la Convocation : 27 mars 2023

Présents : Mmes CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs DURAND Gérald, GOSSE Pascal, GROS Cyril, PONTHER Jean-Yves, VERNET David, VOLLE Jean-Luc

Excusés et procurations : Mme BERNARD-MARTINEZ Nathalie à Mme DUCHAMP Cécile, M. BESSON Jonathan à M. DURAND Gérald

Absente non excusée : Mme BRUNEL Isabelle

Secrétaire de Séance : M. GOSSE Pascal

N° 09/2023

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

BUDGET GENERAL DRESSE PAR LE RECEVEUR MUNICIPAL

Le Conseil Municipal,

Après s'être assuré que le receveur ait repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il ait procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

Considérant que les dépenses et les recettes ont été régulièrement effectuées.

DECLARE à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme.
Le Maire,
Jean-Yves PONTHER

